

Conseil Municipal du 29 juin 2012

Sous la présidence de Didier FOUCHÉ, Maire

Etaient présents : Mmes Evrard, Ms Aim, Gros, Lecomte, Clément, Esnault, Faucher, Ledru, Merouze

Absents excusés : MME Drouineau procuration Mme Evrard, M. Buon procuration M. Esnault, M. Guengard, Mmes Sepré, Nivelais.

Le procès verbal de la séance précédente est approuvé.

1. Aide technique aux communes

M. le Maire informe le conseil de l'offre de service du conseil général pour l'aide technique aux communes de moins de 2500 habitants qui se substituerait à l'Atesat.. Le conseil ne souhaite pas se positionner sur cette nouvelle offre et demande à l'unanimité que l'"ATESAT" soit reconduite avec les mêmes conditions pour les années à venir.

2. Communauté de communes

Compétence petite enfance :Le conseil à l'unanimité approuve la modification des statuts de la communauté de Communes du Pays des Brières et du Gesnois qui intègre de nouvelles missions concernant la petite enfance.

Compte rendu de réunions : Ms Gros et Lecomte.

3. Sivos de Bouloire : M. Aim

La dissolution a été confirmée lors de la dernière réunion. Les biens appartenant au Sivos seront rétrocédés à la commune de Bouloire qui elle-même les rétrocèdera au Conseil Général. L'excédent de clôture sera redistribué aux communes membres du Sivos. 25.21€ pour Soultré.

4. SIAEP du Jalais

Le rapport annuel sur le service public de l'eau potable est mis à disposition en mairie. Les travaux pour le remplacement des canalisations d'eau à Soultré sont programmés pour 2013.

5. Raccordement électrique des terrains constructibles

Le responsable des collectivités locales d'ERDF a communiqué des renseignements sur les conditions de raccordement des terrains constructibles : Lorsqu'ils se situent à plus de 100mètres du réseau : ce raccordement est à la charge de la commune qui peut récupérer son investissement grâce à la PVR.

6. Aménagement du bourg

Après en avoir délibéré le conseil Municipal habilite le Maire
- à lancer la procédure de consultation des bureaux d'études

- à signer tous les documents se rapportant à ce dossier et en particulier le marché de maîtrise d'œuvre.

M. Noury de la DDT a informé la commission des travaux que le service d'urbanisme opérationnel pouvait apporter son aide technique à la commune pour préparer un projet de lotissement en mettant en œuvre des normes de développement durable. Le conseil décide de solliciter ce service.

7. Questions diverses

- Des élus ont rencontré Didier Bardoux pour mettre au point ses interventions lors de la fête du 26 août., qui auront lieu à 13h pour une animation le temps de l'apéritif et à 16 h pour le spectacle.
A voir le problème de l'alimentation électrique.
- Station d'épuration : le conseil décide de relancer Véolia sur l'entretien de la station qui laisse à désirer. Les élus doivent rencontrer un représentant de Véolia pour définir l'implantation de la clôture et du portail de la station.
- La classe de Mme Després sera repeinte en juillet.
- La commission des travaux devra étudier les devis pour le remplacement des fenêtres et porte du commerce.
- Une réunion a eu lieu à l'initiative du Breil sur Merize sur le devenir de la présence médicale au Breil qui semble compromise puisqu'en dehors de tout cabinet de groupe.
- Rentrée scolaire : Vu l'augmentation des effectifs prévus pour la rentrée, il y aura lieu sans doute d'ajuster les horaires du personnel intervenant à la cantine scolaire. La commission scolaire se réunira la semaine prochaine.
- La commune demandera au CAT de Pescheray de mettre à disposition temporairement à partir de septembre un membre de son personnel pour faire face au surcroît de travail.
- M. Thielin a déposé en mairie copie de son courrier adressé au conseil Général pour demander une nouvelle fois la limitation de vitesse à 70 km/h sur la RD 20 au niveau du hameau des Thuaudières.
- Les propriétaires des bois le long du chemin de la Bécane seront mis en demeure d'entreprendre des travaux d'égagement avant le 1^{er} novembre, sinon le lamier sera passé et la facture leur sera adressée.

La séance est levée à 22h10

Prochain conseil le 7 septembre.